



## SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et  
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public  
**Syndicat départemental de l'Isère**

### Communiqué intersyndical

Nous avons appris en cette rentrée le suicide d'une professeure stagiaire, survenu le 11 août. Affectée dans une école de Grenoble durant l'année 2010-2011, elle avait été licenciée le 18 juillet.

Dans cette circonstance grave qui suscite une grande émotion chez chacun d'entre nous, nous nous associons à la peine de sa famille, de ses proches, et nous apportons notre soutien à ses collègues de travail.

Parce qu'elle en avait témoigné, nous savons que son année de stage a été pour elle une année très difficile sur le plan professionnel. C'est uniquement sur ce plan-là que nous souhaitons intervenir.

Les délégués du personnel ont tout au long de l'année interrogé et alerté l'Administration sur la situation de ces PES car ils avaient connaissance de situations assez difficiles.

Ces collègues ont eu, dès le premier jour de la rentrée, la responsabilité d'une classe, avec, comme suivi de « formation », une quinzaine de visites de conseillers pédagogiques, de PEMF, d'IEN et quelques journées de regroupement... Qui peut croire un seul instant que ces "accompagnements", sans recul possible, pourraient remplacer une formation comme cela pouvait se pratiquer auparavant ? Les échanges avec les formateurs à l'issue des stages de deux à trois semaines, dans des niveaux différents à chaque fois, étaient une réelle bouffée d'air.

Nous revendiquons une véritable formation professionnelle pour les collègues entrant dans le métier. Enseigner est un métier qui s'apprend.

Nous souhaitons également dénoncer les transformations en profondeur qu'a subi notre métier ces dernières années. Les postes supprimés et les classes plus chargées, les injonctions multiples et contradictoires, le « management » des personnels, les modalités du mouvement, la casse organisée des repères collectifs ont pour conséquences l'isolement croissant des collègues et une augmentation de la souffrance au travail.

A la demande des délégués du personnel, le Comité Hygiène et Sécurité se réunira jeudi 8/09 à 17h30 et pourra décider qu'une enquête soit menée.

#### **DERNIERE MINUTE**

***Le CHS départemental de l'Isère s'est réuni en séance extraordinaire le 8 septembre à la demande de FO***

*Il a décidé d'ouvrir une enquête interne et a demandé qu'un expert agréé intervienne pour "risque grave".*

*Par ailleurs le CCHS national sera saisi car depuis la mise en place de la "mastérisation" les conditions de travail des enseignants stagiaires sont très difficiles.*

*Le SNUDI FO, avec toutes les organisations syndicales, a exigé et obtenu que tout stagiaire qui en fait la demande puisse être reçu, avec un délégué du personnel s'il le souhaite.*

Grenoble 6 septembre 2011

SNUipp-FSU, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNUDI-FO

